

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 99.122

L'An mil neuf cent quatre vingt dix neuf le 17 décembre à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Henri LE GUEUT, Premier Adjoint,

DATE DE CONVOCATION

10 DECEMBRE 1999

DATE D'AFFICHAGE

10 DECEMBRE 1999

ETAIENT PRESENTS : MM. LE GUEUT, BENOIT, CANDAU, Mmes MONTRON, GEOFFROY, MM. BOISNARD, CARRIE , Adjoints

Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BOURGEOIS, BUJARD, CAMPAGNE, CAU, CHABANEAU, COASSIN, DINDINAUD, DONZIER, GERMA, Melle ISENDICK, Mmes LECOMTE-RULLIER, MARTIN-CROUE, MM. MERLE, MONNARD, MUSSETTI, MME PELTIER, MM. POTENNEC, SIMONNET, Conseillers

ETAIENT REPRESENTES : M. MOST représenté par M. LE GUEUT
M. HUGENDBLER représenté par M. BUJARD
M. GAVEN représenté par M. CANDAU
M. QUENTIN représenté par M. CAU
M. DENIS représenté par M. BOURGEOIS
M. ANGIBAUD représenté par Mme BARRAUD-DUCHERON
M. MALBOIS représenté par Mme GEOFFROY

ABSENTS - EXCUSES : NEANT

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 26
Nombre de Votants : 33

Madame BARRAUD-DUCHERON a été élue secrétaire de séance.

OBJET : PALAIS DES CONGRES
APPEL D'OFFRES OUVERT - TRAVAUX DE RENOVATION DE LA CHAUFFERIE

VOTE : UNANIMITE

Dans le cadre des travaux de rénovation des installations de chauffage au Palais des Congrès, le bureau d'Etudes Thermique TH2I a élaboré un Dossier de Consultation d'Entreprises comprenant deux lots :

LOT 1 : chauffage

. option n° 1 : Modification Hydraulique

. variante n° 1 : chaudière à condensation

LOT 2 : gros-oeuvre - isolation

Les travaux consistent notamment à rénover la totalité de la chaufferie avec passage au gaz, d'autre part à remplacer certains réseaux de radiateurs.

Pour ce faire, les Services Techniques ont lancé une procédure de consultation par voie d'Appel d'offres ouvert (cf articles 295 à 298 du Code des Marchés Publics) en date du 06 septembre 1999, la date limite de réception des offres étant fixée le 12 octobre 1999 à 17 h 00. La Commission d'Ouverture des Plis s'est réunie les 14/10/99, 27/10/99, 27/11/99 et a décidé :

a) de retenir la proposition de l'Entreprise DUPRE concernant le lot n° 1 pour un montant de marché à intervenir de 840.015,17 Francs TTC.

b) de déclarer le LOT n° 2 : GROS-OEUVRE-ISOLATION infructueux aucune entreprise n'ayant répondu à la consultation et de lancer un marché négocié

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU le Dossier de Consultation d'Entreprises établi par le Bureau d'Etudes TH2I
- VU l'avis favorable de la Commission des Travaux du 25 août 1999
- VU le choix de la Commission d'Ouverture des Plis du 27 novembre 1999
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- d'approuver les procédures de consultation par voie d'appel d'offres ouvert (art. 295 à 298 du Code des Marchés Publics) et ensuite par voie de marché négocié après appel d'offres infructueux pour le lot n° 2 (art. 104.I.2 du Code des Marchés Publics) lancées par les Services Techniques pour les travaux de rénovation de chaufferie du PALAIS DES CONGRES
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à conclure et à signer le marché à intervenir avec l'entreprise DUPRE (lot n° 1) pour un montant total de 840.015,17 Frs TTC (base et option)
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à conclure et à signer le marché négocié à intervenir avec l'entreprise qui sera retenue pour le lot n° 2
- d'imputer les dépenses correspondantes au Budget Communal

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 22 décembre 1999
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS